

2

( N° 80. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1840.

---

CRÉDIT DEMANDÉ POUR LE SÉMINAIRE DE ST-TROND.

---

*Amendement de M. Lys.*

Une somme de cent mille francs sur le budget de l'intérieur, exercice 1840, est accordée à l'évêque de Liège, comme subside unique, à titre de l'érection d'un petit séminaire à Saint-Trond, en remplacement de celui qui existe à Rolduc, commune cédée à la Hollande.

LYS.